

Congrégation de Québec, cent livres pour faire prier pour lui à l'ancienne Lorette ; pour aider sa bâtisse, cinquante livres.

Il a fait distribuer aux pauvres de sa paroisse, cent quarante, et plus, de livres, argent monnayé ; ce que j'ai fait ces deux jours derniers. Outre cela il a remis aux plus pauvres ce qu'ils lui devaient, surtout à ceux qui lui avaient fait de la peine, ne voulant pas qu'on ne les inquiétât en rien. Il a donné au presbytère pour deux cents livres de meubles pour son successeur.

Il a laissé en dépôt huit cents livres pour doter une fille de sa paroisse qu'il a nommée, en cas qu'elle fût reçue chez les Sœurs de la Congrégation, et trois cents livres encore, pour une autre, en cas qu'elle voulût se faire instruire aux Ursulines de Québec.

Mais ce qu'il a eu plus à cœur, ça été l'établissement des Sœurs de la Congrégation dans sa paroisse ; il préméditait ce projet depuis vingt-sept ans (1689) auquel temps la vénérable Sœur Bourgeoys, fondatrice de la dite communauté des Sœurs, lui en avait promis. A cet effet ce digne prêtre et pasteur n'épargna rien pour faire édifier, avec Votre Grandeur, le bâtiment où elles demeurent, et l'ayant achevé l'an 1716, il obtint par l'entremise de V. G. deux Sœurs pour en prendre possession ; il les meubla de son mieux, et entre autres choses, il leur donna son grand poêle de fer avec tuyau, et le tuyau d'un poêle de brique, sa pendule, une paire de gros chenêts et les pincettes, la Vie des Saints du P. Giry en deux gros volumes, et en particulier la Vie de saint François de Sales, pour quatre ou cinq cents livres d'autres ameublements, sans compter qu'elles doivent retirer quelques dettes dues à M. Basset, dont quarante minots de blé font une partie.

Et au surplus de cela, il leur a donné sa terre, pour laquelle il a refusé 2400 livres. Pour tout dire, en un mot, j'ajouterai qu'il avait tant de zèle et d'ardeur pour soutenir cet établissement qu'il allait jusqu'à dire à la supérieure, ce que j'ai entendu moi-même : "Demandez, ma Sœur, tout ce qu'il vous plaira, je tâcherai de vous le donner" comme aurait pu faire un très bon père à l'égard de ses enfants. C'est pourquoi quand elles virent mourir leur cher fondateur, elles s'écrièrent qu'elles avaient perdu leur père bien jeunes ; parce que, dans tous leurs besoins elles n'avaient recours qu'à lui, tant pour le blé et le vin que pour les légumes et autres produits du jardin, il les mettait à